

## Le futur visage de la rue du Château

Projet de longue date visant notamment à favoriser les modes de circulation douce et faire de ce quartier une zone plus apaisée, volonté forte de la Municipalité, les travaux d'aménagement de la rue du Château sont lancés.

**L**undi 11 avril s'est tenue la réunion publique d'information autour du projet d'aménagement de la rue du Château. Un projet présenté aux habitants par les agents municipaux, les élus et les bureaux d'études chargés des maîtrises d'œuvre.

### Quatre étapes majeures

À l'horizon 2023, la rue du Château va ainsi changer de visage. Pour cela quatre phases seront menées durant les **10 prochains mois**, durée prévisionnelle des travaux :

- **L'enfouissement des réseaux aériens** afin de sécuriser les réseaux aériens, supprimer la pollution visuelle, libérer les trottoirs de poteaux pour améliorer l'accessibilité et ainsi améliorer le fonctionnement et les interventions des

différents concessionnaires (ENEDIS, Orange...)

- **La modernisation de l'éclairage public**, rénovation qui permettra l'installation d'un éclairage LED respectant les nouvelles normes sur la pollution lumineuse et le respect de l'environnement, tout en assurant un meilleur confort visuel

- **La création d'une piste cyclable**
- **La requalification de la voirie**

Ces deux derniers aménagements ont pour objectif de développer la circulation douce, en

favorisant le flux des cyclistes vers la gare de la Barre-Ormesson, les équipements publics et la coulée verte mais aussi de réaménager et mettre aux normes des trottoirs pour faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR). La limitation de la vitesse des véhicules est également visée.

Des restrictions de stationnement et des modification de la circulation seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux. En dehors des heures de chantier, la circulation sera possible en fonction des modifications mises en place (informations et signalisation sur le chantier).



Rond Point du 18 juin

Rue Jean Bouin

Avenue Élisabeth

## Quels aménagements en vue ?

Ce projet de taille sera marqué par la mise en **sens unique de la rue du Château**, entre la place de La Barre et la rue Jean Bouin, la création d'une **piste cyclable unidirectionnelle** sur la rue du Château, en direction de la place de La Barre, et la **création d'une zone 30 km/h** entre la place de La Barre et le rond-point du 18 Juin. Par ailleurs, des trottoirs élargis sont privilégiés sur l'ensemble de la voie. Entre la rue Jean Bouin et le rond-point du 18 Juin, des pistes cyclables sécurisées sont prévues de chaque côté de la chaussée qui restera à double sens. À noter que l'aménagement du débouché de la piste cyclable, place de la Barre, prend en compte la sécurité des cyclistes (mise en place d'un feu « vélo » à détection) et des piétons (déplacement du passage piéton au niveau du parking dont l'accès sera réaménagé).

**Bon à savoir :** Le Conseil Départemental étudie l'aménagement d'un axe cyclable structurant entre les gares d'Ermont-Eaubonne et Épinay-Villetaneuse, le long de la Route Départementale 928. L'aménagement de la rue du Château s'intègre donc pleinement dans cette dynamique.

## Un plan de circulation modifié

La mise en sens unique de la rue du Château nécessite une modification du plan de circulation. Est ainsi envisagée la **mise en sens unique de l'avenue Paul Fleury**, avec le maintien du stationnement. Le double sens sera conservé entre le rond-point du 18 juin et la rue Jean Bouin. La mise en sens unique de la rue du Château permettra d'allonger la durée du feu vert, pour sortir du boulevard de Montmorency vers la place de La Barre. ■



## Zoom sur le budget

Au total, ces travaux s'élèveront à **1 603 513,50 € HT**, cofinancés par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, dont 1 077 284,50 € par la Ville. Des subventions, à hauteur d'environ 713 000 €, pourront être apportées par l'État, la Région Île-de-France, le Conseil Départemental du Val d'Oise et le Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise.

>>> Des bulletins d'information permettront aux habitants de suivre l'évolution des travaux, disponibles aussi sur le site [www.deuillabarre.fr](http://www.deuillabarre.fr)

### Des questions ?

Adressez votre message à [rueduchateau@deuillabarre.fr](mailto:rueduchateau@deuillabarre.fr).



← Sens de circulation des véhicules